

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2025

OBJET : 2025-47CS TE05

Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur situé sur la commune de Savines Le Lac

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	20
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	20
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	21
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
<input checked="" type="checkbox"/> Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	20-06-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept juin à 9h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Le quorum n'ayant pas été atteint le vingt juin 2025, le Président a reconvoqué les élus pour le vingt-sept juin à 9h30, à Chorges, sous la Présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, AUBERT Daniel, MAGNAN Richard, CLAEYMAN Jean Pierre, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, BRIOLLE Jean Pierre, TARDY Lionel, CHEVAL Jérôme, BACHENET Claude, DOU Jean Claude, VANNIER Olivier, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MILLE SCAACK Françoise, MIOULANE Louis.

Pouvoir : ARNAUD Jean Michel a donné pouvoir à DOU Jean Claude.

Soit neuf collègues représentés par vingt délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHANFRAY Corinne, SENNERY Pierre, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, DELBANO Jean Michel, DOMMANGE Alain, VIOUJAS Jean Franck, BOREL David, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, MAULLIER Régis, CHALLOT Serge, PRAT Jean Denis, GAUCHE Joël, EYSSERIC Serge, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SANCHEZ Alain, SEMIOND Philippe, MAGNE Jean Claude, AUBEPART André, NICOLAS Gérard, BERTRAND ROUX Julie, CREMILLIEUX Gilles, DELAUP Luc, VOLLAIRE Pierre, LEMONNIER Kevin, VERRIER Jean Luc, DURAND Christian, BOREL Daniel.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

OBJET : 2025-47CS TE05

Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur situé sur la commune de Savines Le Lac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'énergie,
Vu l'arrêté préfectoral n°2014294-0008 du 21 octobre 2014 portant modification statutaire du SyME05 devenu depuis Territoire d'énergie hautes Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat), notamment l'article 2.2.1, permettant au Syndicat d'exercer, en lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande, la maîtrise d'ouvrage et la gestion des installations de production et de distribution de chaleur et de froid,
Vu les statuts du Syndicat,
Vu la délibération 2025-10CS TE05 du syndicat en date du 29 avril 2025 approuvant l'adhésion de la commune de Savines-Le-Lac à la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » et de ce fait au collège réseau de chaleur ou de froid de ce jour,

Le Président expose :

La commune de Savines-Le-Lac a délégué à Territoire d'énergie Hautes-Alpes la compétence « Création et Exploitation d'une réseau public de chaleur ou de froid ». Cette compétence s'intègre dans les actions que mène le Syndicat en faveur de la transition énergétique, avec une volonté de développer uniquement des réseaux de chaleur alimentés en énergie renouvelable.

Face au vieillissement de ses installations de chauffage, la commune de Savines-Le-Lac souhaite créer un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie 100% EnR pour alimenter leurs bâtiments communaux et souhaite faire profiter les riverains proches de ce réseau de chaleur décarboné.

Il s'agit aujourd'hui de réaliser les études de faisabilité avec un financement possible de l'ADEME Région à hauteur de 70%, les 30% d'autofinancement étant pris en charge par le syndicat.

Dans l'éventualité où la géothermie apparaîtrait comme une solution favorable, le Syndicat réalisera une sonde test avec réponse thermique. Le coût supplémentaire serait de 23 425€.

Il est ainsi proposé le plan de financement :

Coût total et plan de financement € HT :

Coût de l'étude de faisabilité	11 965,00 €
Coût de réalisation d'une sonde test	23 425,00 €
Coût total :	35 390,00 €
Subvention Région (70 %)	24 773.00 €
Autofinancement par le Syndicat (30 %)	10 617.00 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Accepte** le principe de l'opération et le plan de financement proposé ci-dessus,
- **Autorise** le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à ces dossiers,
- **Sollicite** les subventions
- **Inscrit** au budget les crédits.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY

Délibération 2025-47CS TE05

Réseau de chaleur – Plan de financement pour demandes subventions pour la réalisation de l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur situé sur la commune de Savines Le Lac

Pour extrait conforme

Le Président,
Jean Claude DOU

